



COMPTE RENDU COMITÉ DIRECTEUR

3 juillet 2022

Manoir aux loups — Nogent-sur-Marne

Présents : Patrick ANDRÉANI, Danièle AYEL, Claire BARANGÉ, Wissem BERHILI, Régis BOYER, Jean-Yves CALLON, Martine CHABRIER, Emmanuelle CLOUD, Arnaud DE VAUBOREL, Fabrice DEMAZEUX, Denis ESCAFFRÉ, Corinne FEIX, Luc FORTIER, Sara HENOCQUE, Philippe MAURY, Malika MESRAR, Corinne MERCIER, Kathia PERRIN, Yann PETITPAS, Nicole TRIPOTIN.

Excusés : Pierre BILLARD, Ludovic CLAVIER, Stéphanie CLAVIER, Béatrice COIRE, Jean FOURNIER, Cédric JAVARD, Corinne MAGNIEZ, Marie-Pierre MARCHAND, Olivier NICOLAS, Stéphanie ROBIN.

Invités : François TARRÊTE, directeur général, Thomas THIBEDORE, coordinateur ETR, François-Régis BRUNO, Délégué CSE, Alexandra BONAL-BELSEUR, présidente CD91, Annick SICLAY, présidente CD75, Céline ALLAIN, secrétaire de séance.

Carine POYAU, Céline BODIN, Alain HABEAU, Irina NEKHOROSHKOVA

La réunion commence à 10h15.

Ordre du jour :

0. Approbation du compte rendu du 14 avril
1. Point financier
2. Point sur les formations – délégations départementales
3. Bilans disciplinaires de la saison et perspectives d'action
4. Bilan PSF 2022
5. Relance des clubs sur Qualiclub
6. Mise en place des partenariats EN
7. Animations d'été et de reprise
8. Agenda des réunions 2022-2023
9. Questions diverses

Accueil par Malika

Rappel sur l'importance de répondre aux invitations, et Malika demande un effort sur les votes en ligne.

L'assemblée accueille Iryna Nekhoroshkova, entraîneuse principale au pôle GR, et Céline Bodin qui va travailler au siège.

Approbation du compte rendu du précédent comité directeur

Le compte rendu du comité directeur du 14 avril 2022 est approuvé par le comité directeur et déposé dans les documents Teams de l'équipe : « CRIFGym Comité Directeur ».

1. Point financier par François Tarrête

François Tarrête informe que le bilan comptable, approuvé par le comité directeur, a dû être modifié avant sa présentation à l'assemblée générale. La cause en est une affectation partielle sur 2021 de la subvention du conseil général de 79.100€, qui porte à 114.766€ le résultat de l'exercice. La modification est approuvée à l'unanimité.

Point budgétaire :

- La saison se termine avec 52.333 licenciés, conforme aux attentes budgétaires.
- L'accompagnement des clubs pour aider la reprise, avoir sur les cotisations et baisse sur les licences « jeunes », a mobilisé 171.634€. De nombreux retours confirment que les mesures prises ont été appréciées des clubs.
- La subvention de 186.000€ du conseil régional (convention pluriannuelle) a été reçue.
- Le dossier ANS/PSF est en cours de traitement à la FFGym. Détail de la demande pour un total de 188.900€ :
 - 50.000€ pour la formation fédérale
 - 8.900€ pour le développement de Qualiclub
 - 10.000€ pour la digitalisation du Comité
 - 50.000€ pour les actions de détection dans le DRA
- ANS haut-niveau : subvention de 77.450€ demandée au titre de pour les Pôles Espoirs (GAM/GAF/GR)
- Les 4 projets du COT sur 3 ans poursuivent leur cours :
 - gym+ : 5.280€ par an
 - Parkour : 4.140€ par an
 - Mise en œuvre du DRA : 7.560€ par an
 - Accueil des nouveaux dirigeants : 1.000€ par an

54 clubs ont reçu entre 400€ et 600€ par l'opération « chèques sport Cadhoc » de la région. Ces subventions transitent par le comité. Une enveloppe supplémentaire est annoncée et d'autres clubs pourront être dotés.

En conclusion :

La saison a débuté sur un accompagnement conséquent, sur les fonds propres du comité, à destination des clubs. Donc 2022 est une année charnière avec une augmentation importante des charges, due à une reprise de nos activités, et des produits qui n'augmentent pas encore proportionnellement. Une bonne dynamique à la rentrée prochaine sera capitale pour avancer sereinement dans nos projets.

2. Point sur les formations

Le bilan annuel n'est pas encore finalisé. De même que les inscriptions aux formations 2023.

- Néanmoins, on peut tirer les conséquences de la certification Qualiopi obtenue en novembre. Des formalités administratives plus formelles sont à mettre en place, surtout vers les départements. Les formations de juges N1 et d'animateurs habituellement confiées aux comités départementaux pourront continuer à l'être, moyennant des conventions de délégation. Un appel à candidatures a été lancé en mai et les départements finalisent leur organisation.

Techniquement, les inscriptions aux formations de juges N1 seront pilotées par le CRIF qui transmettra aux départements. Les tarifs restent départementaux et ce sont les comités départementaux qui assureront la facturation.

Les départements sont par ailleurs invités à chercher des solutions conjointes en cas de problème de trop faible effectif d'inscription aux formations proposées.

- Le retard de la fédération à mettre en place la gestion dématérialisée des juges lors des compétitions va obliger à délivrer des documents officiels, de type carnet de juge, aux nouveaux diplômés. Pour limiter les frais inutiles, le comité directeur décide de faire préparer des cartes de type bristol pour la saison.
- Enfin l'INF a obtenu l'homologation d'un CFA pour les formations en alternance des diplômes d'état. La possibilité d'alternance pour les formations BPJEPS, est attendue par les clubs. À la différence du contrat de professionnalisation, la procédure est extrêmement simplifiée pour les clubs : un simple CERFA à remplir, la fédération prenant en charge toutes les démarches administratives.

En l'état, le CIFF sera UFA dans le dispositif du CFA fédéral. Une modification des statuts du CRIF va être proposée à l'AG pour que le CIFF puisse, à l'avenir, obtenir un agrément CFA.

3. Bilans disciplinaires de la saison et perspectives d'action

- GAc (Corinne Mercier)

14 clubs ont présenté des gyms en compétition, c'est comparable à la saison 2019.

2 animateurs ont validé leur formation. 1 candidat CQP (sur 2) a été reçu, 3 (sur 5) juges N1, 9 (sur 11) juges N2.

Le plan d'action est en cours de finalisation, et sera prêt quand les dates de compétitions seront connues.

- TR-TU (Kathia Perrin)

Le comité n'a pas encore tenu sa réunion bilan. La saison s'est très bien déroulée pour les compétitions, les formations de juges et les formations d'animateurs.

Pour le secteur jeunesse, les regroupements TRA n'ont pu se tenir. S. Martiny participe à l'organisation d'un stage d'été à Val d'Isère.

Les compétitions, France à Sevran en TRA et interrégionale TUM aux Clayes-sous-Bois, ont été très réussies malgré les difficultés d'organisations dues à la désignation tardive des clubs hôtes.

- GR (Danièle Ayel)

Côté compétitions, malgré la baisse notable des engagements en équipes, 76 des 79 clubs GR de la région ont participé, et ce point est un indicateur positif de la reprise. Les résultats individuels ont été bons, 159 gymnastes représentant 66 clubs ont été qualifiées aux finales France. Pour les ensembles, des e-regroupements ont été organisés à destination des qualifiés aux France ; les juges ont visionné les envois et fait remonter leurs remarques.

Les réussites aux formations de juges sont relativement faibles, 34 sur 63 des N1, 14 sur 21 des N2, 10 sur 21 des N3.

Sur les 22 cadres stagiaires, 13 ont vu valider leur formation, 9 devront compléter leurs modules en rattrapage.

Le plan d'action est en cours de finalisation.

- GAM (Arnaud De Vauborel)

Pour le jugement, pas de formation N3 ni N4 cette saison. Une journée de recyclage a été proposée conjointement aux juges N2 et N3, pour un effectif de moitié inférieur aux juges diplômés.

Les licences sont passées sous les 3.000, sans que la pandémie soit la cause principale de la baisse. L'inadaptation des programmes, sans changement depuis 6 ans, laisse mal augurer d'une remontée la saison prochaine.

Un stage régional est à l'étude. Il pourrait être placé aux vacances de la Toussaint.

Pour l'organisation des compétitions, il a été très difficile de trouver des clubs d'accueil. Les deux interdépartementales ont dû être regroupées à l'échelon régional.

Pour le prochain TOP12, Noisy-le-Grand sera dans le chapeau 1, Franconville dans le chapeau 2 et Vélizy dans le chapeau 3.

Le plan d'action est en cours de finalisation.

- TMG (Sara Henocque)

Les difficultés à trouver des lieux de compétitions ont été telles que les catégories de compétitions ont dû être réparties sur des demi-journées.

14 équipes de moins en compétition, malgré l'ouverture aux gymnastes à partir de 10 ans.

19 juges ont été recyclés et 10 sont nouveaux diplômés.

- GAF (Alain Habeau)

La discipline représente 40% des licences régionales, 30% des engagements compétitifs, 30% des formations de cadres et de juges N1 et 80% des formations de juges N2. Les recyclages ont été bien suivis et confirment un corps de juges en effectif stable pour le cycle.

Les compétitions ont pu se tenir malgré les difficultés à trouver des clubs d'accueil et les résultats sont bons. On peut anticiper des difficultés encore plus grandes pour trouver organiser les compétitions de la saison prochaine.

Une demande est envoyée à la CNS pour un nouveau mode de calcul des quotas régionaux pour le trophée fédéral de la filière FA.

Le comité souligne une hémorragie d'effectif vers les fédérations affinitaires concurrentes.

- GPT (Yann Petitpas)

20% de licences en plus cette saison.

PK : la discipline se met en place. Les licences ont été en forte progression. Les formations d'animateur ont jusqu'à maintenant rencontré peu de succès. Le comité de pilotage stabilise sa composition et se tient prêt à mettre en œuvre les nouvelles directives fédérales.

Petite enfance : le groupe de travail national poursuit le travail de modernisation du secteur. L'univers BABY retenu pour la prochaine saison a pour thème « la jungle ».

gym+ : Céline Allain est cheffe de projet. Elle alerte les présidents départementaux sur la nécessité d'une coordination. La fédération a une forte demande sur le produit Evolugym. Enfin une action de promotion à La Villette est programmée. Le comité 75, par la voix de sa présidente, déplore que l'organisation n'ait pas sollicité l'aide du département, ni même ne l'ait informé.

Handi : La sensibilisation dans les clubs progresse. Cependant la mise en place de l'accueil se heurte encore à de nombreuses difficultés.

4. Bilan PSF 2022

L'enveloppe fédérale a été fixée à hauteur de 2.372.100€, qui devront être répartis sur les 943 projets déposés dans 434 dossiers. Pour l'Île-de-France, 163 projets dans 74 dossiers seulement, bien loin de l'objectif de participation des clubs.

On note que le délai entre l'annonce de la campagne et la date limite de dépôt des dossiers a été beaucoup trop court, à la fois pour les clubs dans une période de forte charge de travail et aussi pour les comités départementaux qui n'ont pas pu vérifier les dossiers comme ils l'auraient dû. Ce problème sera remonté à la fédération.

Le point positif est que les clubs formateurs (19 en Île-de-France) reçoivent 3.500€.

5. Relance Qualiclub

La commission de labellisation a depuis la dernière réunion du comité directeur continué à accompagner les clubs. 4 reconnaissances Bronze ont été décernées, 3 Argent, 1 Or et une labellisation BABY sont en cours auprès de la commission fédérale. Les clubs d'Île-de-France auront, pour la saison, obtenu 10 BR, 7 AG, 6 OR, 3 Baby et 1 gym+.

La décision prise pour un soutien aux clubs reconnus ou labellisés est appliquée rétrospectivement :

- pour les BR, diplôme sous plexiglas, kit de communication et chèque de 50€ auprès du CIFF
- pour les BR, diplôme sous plexiglas, kit de communication et chèque de 100€ auprès du CIFF
- pour les BR, diplôme sous plexiglas, kit de communication et chèque de 150€ auprès du CIFF
- pour les labels, aide de 400€ d'équipements

La commission organise régulièrement des formations d'accompagnateurs.

6. Mise en place des partenariats Éducation Nationale

Les difficultés dans la mise en place d'une communication facilitée entre EN, DRAJES et CRIF n'ont pas encore toutes été levées. Cependant le processus est en bonne voie. Pour le recrutement dans les SES, les listes des jeunes HPS (à haut potentiel sportif) ont été remontées à la DRAJES.

7. Animations d'été et de reprise

La ville de Paris, dans le programme Paris Sport Dimanches, a sollicité la FFGym pour l'animation de séances de gym+ aux Olympiades sur le parvis de la dalle d'Ivry. Le comité régional prend en charge l'organisation de ces séances.

Cette année, la fédération se charge de toutes les animations en région en marge des Internationaux de France de l'Accor Arena. Le comité régional programmera néanmoins des animations pour promouvoir l'événement.

8. Agenda des réunions 2022-2023

Le comité directeur approuve le calendrier :

lundi 19 septembre :	comité directeur
dimanche 2 octobre :	colloques ; réunions techniques et formation des dirigeants et techniciens
jeudi 13 octobre :	assemblées générales ordinaire et extraordinaire
jeudi 15 décembre :	comité directeur
mercredi 15 février :	comité directeur
mardi 18 avril :	comité directeur

9. Questions diverses

- Commission médicale

La dotation, votée au précédent Codir, à destination des clubs formateurs pour l'amélioration de leurs services médicaux est effective.

Le prochain chantier de la commission sera de promouvoir le dispositif Prescri'Forme sur la région, et de faciliter la mise en place d'activités « santé par le sport » dans les clubs.

- 150 ans de la FFGYM

La fédération demande à chaque région de proposer un article à passer sur le GymMag sur le thème des 150 ans de la FFGym. La contribution du CRIF sera publiée en juin-juillet 2023.

- Pôle GR d'Île-de-France

Tout est prêt pour le déménagement de la structure au CREPS de Chatenay. Il sera effectif pour la saison 2022-2023.

Clôture de la réunion à 12h30.

le secrétaire



Denis Escaffré

la présidente



Malika Mesrar